

Emploi permanent ou CDD de 3 ans

- **Date de publication** : 18/07/2024
- **Date limite de candidature** : 18/08/2024/2024
- **Date prévue de recrutement** : Dès que possible
- **Grades/cadres d'emploi** : Rédacteur,
- **Lieu de travail** : Locaux de la Mairie de Vimont - Chemin de Beneauville - 14370 Vimont
- **Service d'affectation** : Aménagement et développement du territoire
- **Rattachement hiérarchique** : Sous l'autorité de la Directrice du pôle Aménagement et développement du territoire
- **Temps de travail** : 35 heures
- **Horaire de travail** : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
- **Contraintes liées au poste** : Réunions ponctuelles en soirée, déplacements

La Communauté de communes Val ès dunes (18 126 habitants répartis dans 18 communes de 208 à 3 720 habitants) est inscrite dans le périmètre du SCoT de Caen-métropole. Compétente en matière d'aménagement et d'urbanisme, elle a lancé l'élaboration de son PLUi et en tant qu'autorité organisatrice de mobilités elle élabore un schéma directeur de mobilités qui sera adopté fin 2022.

Son projet de territoire vise à renforcer son attractivité économique tout en intégrant une démarche ambitieuse en faveur de la transition écologique et de l'emploi et mettre en œuvre son schéma directeur cyclable.

Sous la responsabilité de la directrice aménagement et développement du territoire, le chargé de mission Transitions énergétiques – Concepteur de SIG contribue à développer des politiques publiques d'aménagement transversales, durables et intégrées (articulation avec l'habitat, les transports, l'économie, l'environnement, etc.).

Il collabore de manière transversale avec l'ensemble des agents de la direction aménagement et développement du territoire.

Le chargé de mission devra décliner et suivre sur l'ensemble du territoire les actions du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et du PAT (Projet Alimentaire Territorial), élaborées à l'échelle du SCoT Caen métropole.

Il sera le référent de l'EPCI en matière de GEMAPI et devra être force de proposition sur la gestion et la prévention des risques.

Il devra décliner une stratégie en matière de restauration, protection et mise en valeur des milieux naturels.

Il peut être amené à contribuer aux réflexions en termes de prospective en fonction des politiques menées.

MISSIONS PRINCIPALES :

PCAET / PAT

- Assurer le pilotage, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PCAET
- Suivre la démarche du Projet Alimentaire Territorial (PAT)
- Sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux et les ressources internes à associer à la démarche
- Mettre en œuvre la communication interne et externe des projets
- Animer les concertations avec les communes et les partenaires
- Animer et assurer la coordination de la mise en œuvre du programme d'actions et accompagner les maîtres d'ouvrage et services de l'EPCI
- Rechercher et solliciter les financements et assurer le suivi financier du PCAET
- Assurer le suivi des actions du PCAET et PAT et mettre en place son système d'évaluation
- Assurer la cohérence et l'articulation avec les autres plans ou documents de planification (SRADDET, SCoT, PLUi...)
- Accompagner les élus et être force de proposition

Conception de Systèmes d'Information Géographiques (SIG)

- Réalisation et suivi de SIG en lien avec les missions du service Aménagement et développement du territoire : urbanisme, développement économique...

GEMAPI

- Référent de l'EPCI auprès du syndicat mixte du bassin de la Dives (SMBD) pour la partie « gestion des milieux aquatiques » (GEMA)
- Conseil auprès des élus en matière de prévention et gestion des risques (Protection contre les Inondations)

Schéma directeur de gestion des eaux pluviales

- Coordonner, organiser et suivre la gestion administrative de ce dossier.

Milieux naturels

- Participer et veiller à la sensibilisation des milieux naturels.

La liste des tâches n'est pas exhaustive

➤ Compétences requises

Compétences techniques

- Maîtriser les enjeux liés à l'aménagement du territoire,
- Maîtriser les règles liées aux politiques environnementales et de la transition énergétique,
- Maîtriser les règles liées à l'environnement territorial et avoir le sens du service public,
- Avoir de fortes capacités d'animation et de communication externe et interne (écoute, transmission et partage de l'information, négociation et médiation, conduite de réunion,...),
- Avoir connaissance de la méthodologie à la conduite de projet et d'évaluation des politiques publiques,
- Savoir mobiliser les compétences et les ressources nécessaires,
- Bonne expression orale et qualités rédactionnelles indispensables, esprit de synthèse, aptitude à la négociation,
- Maîtriser les outils informatiques (SIG) et notamment les supports cartographiques,

Compétences d'organisation

- Savoir être autonome, rigoureux et organisé,
- Savoir travailler en équipe,

Compétences relationnelles et sociales

- Bon relationnel et esprit d'équipe,
- Capacité à être force de proposition et à savoir rendre compte,
- Sens pédagogique,

Compétences d'adaptation

- Savoir s'adapter aux réglementations et évolutions juridiques,
- Savoir s'adapter aux nouvelles technologies,

Formations et diplômes requis

- Formation supérieure dans le domaine de l'urbanisme et/ou de l'environnement, de l'aménagement du territoire, des SIG
- Permis de conduire B indispensable.

Avantages :

- RIFSEEP
- Titres restaurants
- Participation employeur à la mutuelle santé labellisée
- Participation employeur au contrat prévoyance labellisé
- Adhésion au CNAS
- Adhésion au Trip Normand

Candidature : lettre de motivation et CV à adresser à **M. le Président de la Communauté de Communes Valès dunes – 1 rue Guéritot – BP 45 – 14370 ARGENCES**, par voie postale ou par voie électronique à : fsevin@valesdunes.fr